

VIMINES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI : Ciment et chaux à Vimines.

Pour ce numéro du Vim'infos, les élus ont souhaité partager avec vous un article réalisé par Clara BERELLE et Yannick MILLERET dans le cadre de l'inventaire du patrimoine hydraulique mené par la conservation départementale du patrimoine en convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Il retrace l'histoire de la **Fabrique de ciment et de chaux de Vimines**

« Sur la mappe sarde de 1732, l'emplacement du site est occupé par une maison et un four appartenant à la comtesse de Vars. Le 21 décembre 1846, la maison et le four sont vendus par les époux Anthelme D'Alexis (feu Augustin) et Françoise Padey (feu Jean) au chevalier Louis Castellazzo.

Les vendeurs possèdent aussi une fabrique de couvertures située non loin de là que Louis Castellazzo acquiert par adjudication le 18 février 1854. Louis Castellazzo fonde une fabrique de ciment, de chaux hydraulique et de chaux grasse à l'emplacement du site.

En 1860, l'usine en pleine activité, fait l'objet de nombreuses publicités dans la presse locale (Courrier des Alpes, 23 juillet 1860).

A cette époque, elle est dirigée par M.Fontaine. La matière première provient de carrières situées à Montagnole.

La fabrique de ciment est représentée sur le premier cadastre français de 1863.

Archives départementales de la Savoie
FRAD073 - 3P 7318 - Section B, feuille unique - Vue 9/1



Premier cadastre français, Vimines, 1863, Section B, feuille unique. (AD Savoie 3P7318)

A cette date, elle comporte un moulin à ciment, un four à chaux et une maison. Louis Castellazzo décède en 1867. Le 4 novembre 1875, le contremaitre de la fabrique Alfred Dijoud agissant au nom de la veuve et des trois fils de Louis Castellazzo vend l'usine pour la somme de 50 000 francs à Jean Perrier dit Robert (manufacturier demeurant à Cognin), Thomas Routin (dit Jean-Louis, négociant demeurant à Chambéry) et Joseph l'Ainé Grumel (comptable demeurant à Chambéry). La vente comprend le moulin à ciment avec la maison d'ouvrier au-dessus, le four à chaux et à ciment et tout le matériel qu'ils contiennent ainsi que le canal et la prise d'eau. La famille Castellazzo conserve la maison de maître située près de la fabrique.

A cette époque, l'usine possède un dépôt à la Maison Bovagnet située place Porte-Reine à Chambéry (Courrier des Alpes, janvier 1876).

Le 22 décembre 1877, Benoît Guyer-Courtois (propriétaire, domicilié à Chambéry) acquiert de Jean Perrier, tous ses droits dans la fabrique de ciment. La Société est modifiée et prend le nom de Routin, Grumel aîné et Compagnie (Courrier des Alpes, janvier 1878).

Des échantillons de ciments produits à Vimines sont présentés à Paris lors de l'Exposition universelle de 1878 (Catalogue des objets envoyés à l'exposition universelle de Paris, 1878).

Le 29 juin 1889, la Société anonyme des Ciments de Vimines rachète la fabrique de ciment.

A cette date, elle comporte une usine à chaux et à ciment, des habitations, des hangars, des magasins, un moulin à chaux, un moulin à ciment, des écuries, une prise d'eau et un canal (Le Courrier des Alpes, 28 décembre 1889). La matière première provient toujours des carrières de Montagnole.

FABRIQUE DE CIMENT

CHAUX HYDRAULIQUE ET CHAUX GRASSE
DE M. L. CASTELLAZZO

Cette usine, située à Vimines, sur la route de Lyon, à 3 kilomètres de Chambéry, est aujourd'hui en pleine exploitation, et peut dès à présent satisfaire à toutes les commandes, quelle que soit leur importance.

Le Ciment de Vimines sera toujours facturé qualité garantie; à cet effet, les consommateurs sont priés d'indiquer, dans leurs lettres de commission, l'emploi qu'ils se proposent d'en faire, afin que l'on puisse leur expédier du ciment dont la qualité et la prise soient parfaitement adaptées à la nature de leurs besoins.

M. CASTELLAZZO se charge en outre de faire exécuter, sous sa responsabilité et garantie, par les applicateurs attachés à son établissement, ou par des entrepreneurs jouissant de sa confiance, toute sorte de travaux en ciment, tels que :

Conduits de fontaine et de gaz résistants aux pressions les plus fortes; ponts et pontons en béton et moellons de ciment, voûtes de cave et d'écurie; imitations de pierres de taille pour angles, seuils, chambranles et corniches; cuves de papeterie, de tannerie, de brasserie et de vendange; citernes, baignoires, bassins et réservoirs; dallages et corridors, cuisines, terrasses, trottoirs, balloirs à bié et salles de bains; recouvrements de murs, balais à goutte pendante, parapets, enduits imperméables et rejointements.

Indépendamment du Ciment, l'usine de Vimines livrera au commerce :

- De la Chaux éminemment hydraulique moulu et blutée;
- De la Chaux hydraulique en pierres et de la Chaux grasse pour constructions et emplois de toute sorte dans la teinture à froid et la fabrication des produits chimiques.

À Chambéry, les consommateurs sont priés d'adresser leurs commandes à M. A. Fontaine, gérant de l'exploitation, ou au magasin de plâtre sur le Boulevard, maison du Séminaire, où un dépôt est établi pour la vente au détail.

Une des premières publicités pour la fabrique Castellazzo parue dans la Gazette de Savoie du 23 juillet 1860

Le conseil d'administration de la Société propose de nommer comme directeur de l'usine Laurent Perinel qui travaille alors pour la Société des Ciments de la Porte de France à Grenoble.

Par la suite, la Société achète le moulin Cathiard (commune de Saint-Cassin) situé juste en amont de l'usine car elle projette de fusionner les deux chutes pour gagner en puissance motrice. En 1893, l'ancien canal à ciel ouvert du moulin Cathiard est remplacé par une conduite de ciment et en tôle de 0,80 m de diamètre dont une partie franchit le cours d'eau pour rejoindre un château d'eau.

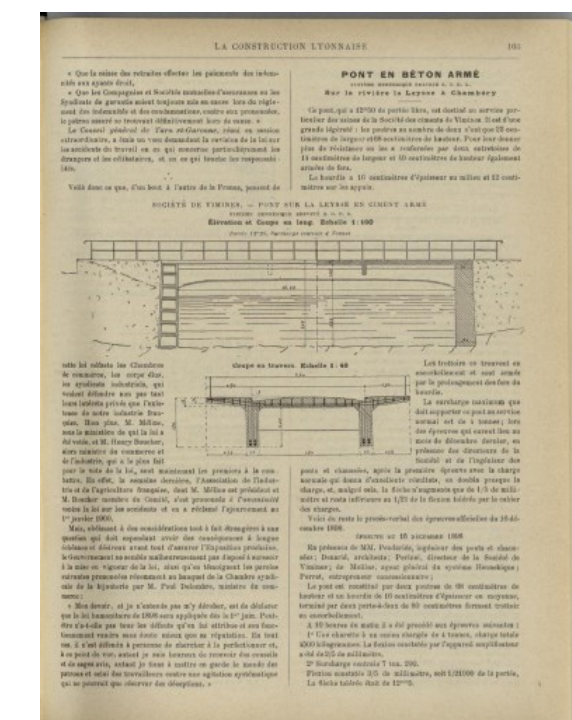
De là une conduite en tôle de 0,70 mètre de diamètre mène les eaux sur la turbine de l'usine. La hauteur de chute passe de 3,75 m à 13,40 m et la puissance de 18 à 75 chevaux.

Grâce à cette augmentation, la Société peut désormais se passer de l'usage d'une locomobile, une machine à vapeur déplaçable qui était nécessaire pour les besoins de la production en période de basses eaux.

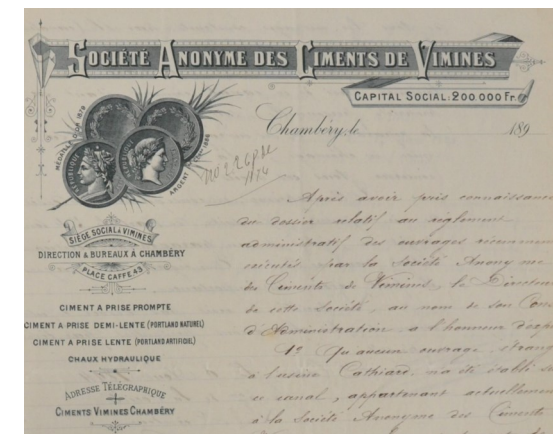
Le 15 février 1894, le directeur, M. Périnel, demande la réglementation de la nouvelle chute. Les travaux effectués font l'objet de plaintes des riverains qui utilisaient jusque-là l'eau du canal de l'ancien moulin. Les maires de Vimines et Saint Cassin demandent alors que la Société des Ciments construise deux bassins permettant à six laveuses de s'installer et deux prises d'eau suffisantes pour l'alimentation de deux pompes à incendie. La Société refuse. Par arrêté du 15 juillet 1895, la dérivation de la Société des Ciments est réglementée mais des conditions sont imposées par le service des Ponts et Chaussées : établir deux prises d'eau pour des pompes à incendie et installer des bassins pour les besoins domestiques.

Toutefois, le mécontentement des riverains persiste. Par courrier du 28 octobre 1895, le maire de Vimines s'adresse à l'Administration au nom des habitants du hameau de la Thiolière qui se plaignent que le bassin construit par la Société des Ciments ne peut pas être lavé de la vase car le diamètre de la bonde et celui du tuyau d'écoulement ne sont pas suffisants.

Ils demandent aussi que la Société des Ciments interrompe l'eau moins souvent dans le canal. En 1899, le service des Ponts et Chaussées reçoit encore des plaintes de riverains.



Extrait de La Construction lyonnaise, n°9, 1er mai 1899.



Courrier avec l'en-tête de la Société anonyme des ciments de Vimines, 1894. (AD Savoie 81S60).

En 1906 une station de tramway est installée juste à côté de l'usine. La ligne est supprimée en 1912. L'usine fonctionne pendant la Première Guerre mondiale. Certains bâtiments sont modifiés au cours de cette période.



Carte postale de la cimenterie, entre 1906 et 1912 (© Collection particulière M.-A. Podevin).

La fabrique de ciment cesse de fonctionner dans les années 1930. En 1941, le site appartient à Emile Mollard. Le moulin à ciment et le four à chaux sont remplacés par une scierie. En 1960, elle est exploitée par



Vue de la cheminée d'équilibre de la conduite d'amenée. Photo Yannick Milleret

Jean Claudius Mollard. Actuellement la scierie est toujours en place. » L'ancienne cimenterie se trouve sur une propriété privée en rive gauche du torrent de l'Hyère, au bord de la route départementale n°1006. Actuellement une partie des bâtiments sont occupés par une scierie. La conduite de tôle et sa cheminée d'équilibre en pierre sont toujours visibles en amont du site.

Un grand merci à Mme Berelle pour la remise à jour de l'article, pour son temps et pour son accord de diffusion.

Pour consulter l'intégralité de l'article, les références et découvrir d'autres images d'archives : <https://patrimoine.auvergnerrhonealpes.fr/> et rechercher Vimines ou Dossier IA73002786.